

DIPLOME INTER UNIVERSITAIRE PHYTOTHERAPIE (UNE ANNEE)

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Mme Catherine FELGINES – Maître de Conférences

☒ UFR de Pharmacie, Laboratoire de Pharmacognosie et Phytothérapie

28, place Henri Dunant – B.P 38, 63001 Clermont-Ferrand cedex 1

Tel : 04.73.17.80.31 E-mail : catherine.felgines@uca.fr

PUBLICS CONCERNES :

Formation initiale : Etudiants de santé titulaires d'un M2 validé et/ou 5^{ème} année des études de santé validée (médecine, pharmacie, odontologie, vétérinaire).

Formation continue/Reprise d'études : Titulaires d'un des diplômes d'état suivants : médecine, pharmacie, chirurgie-dentaire, vétérinaire, sage-femme. Diplôme d'études fondamentales vétérinaires. Diplôme d'Etat de Masseur kinésithérapeute (diplômés en 2018/2019). Diplôme d'Osthéopathe.

Cas particulier : Les candidats diplômés d'un niveau inférieur à bac +5 disposant d'une expérience significative dans le domaine du diplôme visé, une procédure de Validation des Acquis devra être préalablement engagée.

Formation attestante : Certains professionnels n'ayant pas les diplômes requis ou d'expériences en lien avec le diplôme visé pourront être inscrits après examen de leur dossier sur une liste d'attente. Ils pourront être admis à suivre l'enseignement dans la limite des places disponibles, dans le cadre de la **formation attestante** uniquement.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- ✓ Enseigner un ensemble de connaissances relatives à la prescription ou au conseil en phytothérapie (notions générales de pharmacognosie, études de cas cliniques de la physiopathologie jusqu'au choix des plantes et de leurs formes pharmaceutiques)
- ✓ Offrir aux praticiens une alternative ou un complément à l'allopathie traditionnelle

PROGRAMME : 107 H 30 D'ENSEIGNEMENTS

UE 1 : Le médicament à base de plantes	20 h
EC 1 : Présentation, réglementation, qualité du médicament à base de plantes	
EC 2 : Principaux constituants actifs des plantes	
EC 3 : Principales plantes utilisées	
EC 4 : Risques toxiques liés à la pratique de la phytothérapie	
EC 5 : Reconnaissance de drogues sèches	
EC 6 : Formes galéniques	
UE 2 : Aromathérapie et Gemmothérapie	12 h
EC 1 : Aromathérapie	
EC 2 : Gemmothérapie	
UE 3 : Phytothérapie clinique	16 h
EC 1 : Immunologie – Infectiologie	
EC 2 : Homéostasie	
EC 3 : Urologie - Néphrologie	
EC 4 : Pathologies digestives	
UE 4 : Phytothérapie clinique	23 h
EC 1 : Pathologies cardiovasculaires et métaboliques	
EC 2 : Rhumatologie	
EC 3 : Neurologie	
EC 4 : Dermatologie	
UE 5 : Phytothérapie clinique	16 h
EC 1 : Endocrinologie	
EC 2 : Gynécologie / Grossesse	
UE 6 : Phytothérapie clinique	9 h
EC 1 : Accompagnement des cancers	
EC 2 : Vétérinaire	
EC 3 : Cas cliniques récapitulatifs	
UE 7 : Phytothérapie à l'officine et visites de sites	11 h 30
EC 1 : Nutrivigilance	
EC 2 : Conseil officinal / commentaires d'ordonnances	
EC 3 : Visite d'un site consacré à la préparation d'extraits végétaux	
EC 4 : Visite du jardin botanique	
Total	107h 30

CONDITIONS DE VALIDATION DU DIPLOME :

Le diplôme est délivré aux participants ayant obtenu une note d'au moins 10/20 à l'examen écrit.

Contrôle des connaissances					
Théorique		Pratique		Période d'examen	Coefficient de l'UE
Nature et durée de l'épreuve	Coefficient	Nature et durée de l'épreuve	Coefficient		
Examen QCM-QROC Noté sur 20 Durée : 1h30	1	/	/	Examen écrit en fin de formation Session de rattrapage en septembre	1

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :

Renseignements pédagogiques : Mme Catherine FELGINES - E-mail : catherine.felgines@uca.fr

Candidatures : Merci de télécharger le dossier de candidature en suivant le lien suivant : <https://pharmacie.uca.fr/unite-mixte-de-formation-continue-en-sante/dossier-candidature>

- ⇒ Toute candidature doit faire l'objet d'un dossier remis auprès de l'U.M.F.C.S.
- ⇒ En cas de validation pédagogique de votre candidature, l'U.M.F.C.S. vous fera parvenir un dossier d'inscription
- ⇒ En cas d'effectif insuffisant, la formation sera reportée à la rentrée universitaire suivante

DUREE ET CALENDRIER DE LA FORMATION : 7 sessions de 2 jours consécutifs.

Les enseignements ont lieu à l'UFR de Pharmacie, 28 place Henri Dunant, 63 000 Clermont-Ferrand

- Session 1 : 14 et 15 novembre 2019
- Session 2 : 12 et 13 décembre 2019
- Session 3 : 16 et 17 janvier 2020
- Session 4 : 12 et 13 mars 2020
- Session 5 : 16 et 17 avril 2020
- Session 6 : 14 et 15 mai 2020
- Session 7 : 11 et 12 juin 2020
- Examen : 03 juillet 2020

COUT DE LA FORMATION 2019/2020 (TARIFS PREVISIONNELS SOUS RESERVE DE VALIDATION)

Formation initiale (Etudiants) : 1 100 €

Reprise d'Etudes (Financement à titre individuel – Sans conventionnement) : 1 100 €

Formation continue (Prise en charge – Donne lieu à une convention de formation professionnelle) : 1 400 €

Formation attestante (Formation continue) : 1 200 €

EQUIPE PEDAGOGIQUE :

Mme Catherine FELGINES, MCU, UFR de Pharmacie de Clermont-Fd
 Dr Martine CHARLES, Médecin généraliste - Dr Alain SCHMIDT, Médecin généraliste
 Dr Alain CRAS, Médecin généraliste – Dr Magali MARTIN, Médecin généraliste
 Dr Eric LORRAIN, Médecin généraliste - Dr Julie SUBIRANA-MICHALET, Médecin généraliste
 Mr Pierre MAY, Vétérinaire - Mme Fanny HURET, Pharmacienne, mission Nutrivigilance, ANSES
 Mr Olivier GROVEL, PU, Université de Nantes - Mr Daniel JEAN, Pharmacien, Institut des Substances Végétales
 Mme Isabelle SOCQUET, Pharmacienne, Laboratoires ARKOPHAMA
 Mme Fabienne MILLET, Pharmacienne, ESCENDO Formation Nantes
 Mme Odile PESTRE, Pharmacienne salariée
 Mme Caroline PEYRODE, MCU, UFR de Pharmacie de Clermont-Fd
 Mr François SENEJOUX, MCU, UFR de Pharmacie de Clermont-Fd